

Coopérative Agricole et Viticole de Saint-Aubin (CAVSA)

société coopérative ayant son siège à 2024 Saint-Aubin-Sauges, avenue de Neuchâtel 36,

case postale 251

Téléphone: 032 835 11 63

Fax: 032 835 11 92

E-mail: cavsa@st-aubin.agronet.ch

NOTIFICATION D'EXCLUSION

Les détenteurs(trices), dont l'adresse est inconnue, des parts sociales énumérées ci-dessous de Fr. 50.– chacune, valeur nominale, dans la société **Coopérative Agricole et Viticole de Saint-Aubin (CAVSA)**, ont été exclus de la société par le conseil d'administration, par décision du 5 août 2008.

Il s'agit des détenteurs des parts sociales suivantes:

Nos 1, 2, 108, 109, 150, 151, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 842, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 912, 980, 981, 982, 983, 984, 1659, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1694, 1695, 1696, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 2126, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2342, 2343, 2385, 2386.

Suite à cette décision d'exclusion, les détenteurs des parts sociales susmentionnées perdent leur qualité de membre et ils ont droit au remboursement de leurs parts sociales.

Conformément à l'article 5, al. 4 des statuts de la société, les détenteurs de parts sociales dont l'exclusion a été prononcée par le conseil d'administration ont le droit de requérir une décision de la prochaine assemblée générale dans les 30 jours qui suivent la présente notification d'exclusion. Conformément à l'article 846, al. 3 du Code des Obligations, le membre exclu aura la faculté de saisir le juge dans les 3 mois suivant la décision d'exclusion de l'assemblée générale.

Saint-Aubin, le 23 septembre 2008

Au nom du conseil d'administration:

Président du conseil d'administration:
Robert Gygi

Secrétaire du conseil d'administration:
Sylvain Meystre

321268